



LEMONDE.FR

Un projet de loi pour lutter contre les « séparatismes » à la rentrée

<https://www.facebook.com/FrustrationMag/photos/a.174102112784410/1438039903057285>

Frustration Magazine : « Nous saluons cette initiative du gouvernement. Enfin on ose s'attaquer à un sujet tabou, dont l'ampleur augmente chaque année et qui pourrit le quotidien de nombreux Français. Le communautarisme bourgeois fait de terribles dégâts, en coupant une classe sociale du reste de la population et en lui permettant de s'organiser pour l'exploiter et la précariser. Ça suffit comme ça ! Nous proposons au premier ministre d'intégrer dans son courageux projet de loi les mesures suivantes :

- Suppression des grandes écoles et attribution de leurs moyens à un système d'enseignement universel et qui abolisse la séparation entre formations techniques, manuelles et intellectuelles. Les cols blancs imbus d'eux-mêmes coupés du terrain dans leur tour d'ivoire, nous n'en voulons plus, pas plus que l'entre-soi et le petit réseau qu'on cultive dans les écoles de la bourgeoisie. Les écoles privées subventionnées, ça suffit. Si les bourgeois veulent s'éduquer entre eux, qu'ils payent eux-mêmes leurs lieux.
- Interdiction de la chasse à cour, des quartiers résidentiels privés et de l'achat d'îles : de plus en plus de nos concitoyens riches se barricadent dans leur propres espaces où ils pratiquent des loisirs coûteux et attentatoire à la biodiversité [et au respect des êtres sensibles]. Il est temps pour eux de se mêler à nouveau au peuple et de cesser de se séparer des autres. Et gratuité pour le péage du Pont de l'Île de Ré : cet endroit est en train de devenir une zone de non-droit pour bourgeois, démocratisons-le.
- Fin du monopole bourgeois sur la politique : notre Assemblée nationale est préemptée par des avocats, patrons et hauts fonctionnaires. Il est temps de mettre fin à ce communautarisme politique en imposant des quotas sociaux à chaque élection. Il y a une moitié d'ouvriers et d'employés dans la population, il nous faut une moitié d'ouvriers et d'employés parmi nos représentants.

Ce ne sont que quelques mesures d'urgences, en surface, mais le fond du problème à régler tient évidemment à la façon dont une seule classe sociale tire profit du travail des autres et, accumulant à chaque génération, se sépare chaque décennie un peu plus des lois de la République ! La racaille bourgeoise, ça suffit ! »

Signé : [Frustration magazine](#)

Mon commentaire :

. L'élection (parmi des candidats qu'on peut aider) donne **toujours** le pouvoir aux riches, par construction, mécaniquement, fatalement, éternellement.

. Le tirage au sort ne donne **jamais** le pouvoir aux riches, par construction, mécaniquement, fatalement, éternellement.

. **Le choix** de la procédure — élection ou tirage au sort — incombe aux représentés — et surtout jamais aux représentants, évidemment. Ce n'est pas aux hommes au pouvoir d'écrire les règles du pouvoir. C'est aux simples citoyens eux-mêmes, directement, d'écrire et de corriger les règles de leur représentation. Ils sont les seuls à pouvoir le faire correctement, structurellement, logiquement.

Le tirage au sort protège la société contre toutes les formes de communautarisme (et contre toutes les sociétés secrètes, d'ailleurs), sans s'en prendre à qui que ce soit en particulier, sans avoir à désigner des boucs émissaires.

Défendre une procédure permet d'éviter de s'attaquer (vainement) à des personnes et de modifier (efficacement) des structures, ce qui permet de régler -d'un coup et durablement — un grand nombre de problèmes qui paraissaient insolubles et éternels.

Réfléchissez à ça, on est au niveau des racines de nos tourments. Et vous, personnellement, vous avez un rôle important à jouer dans le développement de ce plan.

Bon courage à tous.

Étienne.

#GrèveGénéraleConstituante
